



# Journal Municipal

VILLAINES - LA - JUHEL

FÉVRIER 2015 - N° 39



Foire Saint-Nicolas - page 4

## Animations

Foire Saint-Nicolas  
Salon d'Hiver  
page 4

## Nouveaux commerçants

et professions libérales  
page 6

## Portraits

Valérie CRÉTON  
Isabelle CHEVEREAU

page 8

Vous retrouverez les manifestations et événements ponctuels ainsi que toutes les informations sur le site officiel de la mairie :

[www.villaines-la-juhel.fr](http://www.villaines-la-juhel.fr)

## Permanences Mairie, Centre de Ressources et Antenne de Solidarité

### Permanences aux annexes de la Mairie

- ✓ FNATH (Fédération Nationale des accidentés du travail et Handicapés) 3<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 10h à 11h30
- ✓ ADIL (Agence Départementale Information Logement) 4<sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 9h30 à 11 h

### Ouverture de l'Antenne de Solidarité du conseil général

4, rue de la Vigne

- ✓ Le lundi de 9h à 12h, le mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h, le mercredi de 13h30 à 17h, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h

### Permanences au centre de Ressources Intercommunal

Horaires d'ouverture du centre : du lundi au vendredi : 8h30/12h et 13h30/17h30 et le samedi matin : 10h/12h

- ✓ Pôle Emploi : relais assuré par un agent du centre de Ressources aux horaires d'ouverture
- ✓ Mission Locale : Lundi après midi et jeudi sur rendez vous au 02 43 04 18 99
- ✓ Cap Emploi : sur rendez vous au 02 43 56 66 63
- ✓ CAF :
  - en libre-service (sur la borne) du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
  - en visio CAF le jeudi et le vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, sur rendez-vous à prendre sur le site de la CAF rubrique Mon Compte ou auprès de centre de ressources.
- ✓ MSA: le lundi de 9h30 à 12h sans rendez-vous
- ✓ CARSAT: possibilité de visio conférence sur rendez-vous à prendre au 39 60
- ✓ CPAM : (jusqu'à fin mars 2015 et hors vacances scolaires) : le jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h 30.

## Etat Civil

### Mariages

FRESSIER Malo et RENARD Solenn

RIPAUX Kylian

TESSÉ Rose

THÉBAULT Kayssie

HERSCHKE veuve PHILIPPE Mireille

HEURBIZE Claude

HEUZÉ Jean-Louis

HIRON veuve ERNOUX Berthe

JOUATEL Bertrand

PROVOST veuve COLIN Marie

RAGOT veuve BRAULT Jeanine

RAMOND Maurice

REBOUX Bernard

SALARD veuve BOUTELOUP Marie

THOMAS André

### Naissances

ALLART Ylann

BAILLEUL-LAFON Ayron

BIDARD Alyson

GERMOND Amélia

HARDY- GEORGES Doriane

MMADI ALI Noahim

PORQUET Inaya

RAGUENEAU-BOUVET Anouk

### Décès

BOURDAIS Maurice

CAMUS veuve BRAULT Bernadette

DUPLAINE épouse HUBERT Alice

FORVEILLE Gilbert

FOURREAU Suzanne

GABILLARD Roland

HENRI Maurice

## ACENDA

### FÉVRIER

#### Lundi 23

Don du Sang

#### Du 23 février au 1er mars

Spectacle du Prisme

#### Samedi 28

Soirée dansante US Pays de Juhel

Réunion Alcool Assistance

### MARS

#### Jeudi 5

Concours de belote des Aînés de Villaines

#### Samedi 7

Bourse aux vêtements Boutsd'chou (dépôt)

#### Dimanche 8

Bourse aux vêtements Boutsd'chou (vente)

#### Mercredi 11

Groupe de parole entourage

#### Samedi 14

AG Départementale Randonnée Pédestre

Ouverture de la pêche en rivière

#### Dimanche 22

1er tour des élections départementales

#### Mardi 24

Bal de la retraite sportive

#### Samedi 28

Réunion Alcool Assistance

### Dimanche 29

2<sup>ème</sup> tour des élections départementales

### AVRIL

#### Du samedi 4 au samedi 18

Tournois de tennis du tennis club

#### Lundi 6 (Lundi de Pâques)

Concours licenciés en tripléte USV pétanque

#### Mercredi 8

Groupe de parole entourage

#### Vendredi 10

Concert salade du SIVU

#### Du 11 au 26 avril

Vacances scolaires

#### Samedi 25

Réunion Alcool Assistance

#### Lundi 27

Don du Sang

Les Infos Mairie ..... page 2  
L'Agenda

L'Édito ..... page 3  
Séminaire des élus

Foire St Nicolas ..... page 4  
Salon d'hiver et marché de Noël

Cérémonie des Voeux ..... page 5

Les autres informations ..... page 6

Les Associations caritatives ..... page 7

Portraits : Valérie CRÉTON ..... page 8  
Isabelle CHEVEREAU



Chères Villainaises,  
Chers Villainais,

Comme vous le savez, l'année 2015 a débuté par des événements tragiques qui ont marqué fortement notre pays.

La France a été touchée dans ce qu'elle a de plus essentiel, dans ce qui constitue le fondement même de notre histoire républicaine, je veux parler de la liberté d'expression, et de la liberté tout court.

Pourtant, dans ces moments difficiles, elle a su rappeler la place qu'occupe la laïcité, source de tolérance, dans notre société.

Vous avez été nombreuses et nombreux, vous aussi, les Villainais à manifester votre solidarité à l'égard des victimes et à exprimer votre volonté de défendre ce qui nous unit. Je me réjouis de cet engagement citoyen.

Si les événements sont douloureux, ils ne doivent pas nous faire baisser les bras, bien au contraire !

La municipalité est donc totalement mobilisée pour offrir à chacune et chacun d'entre vous le meilleur cadre de vie possible malgré les difficultés.

Cela passe certainement par des améliorations matérielles dans notre ville. Je pense bien sûr à la voirie, qui a bien besoin d'un véritable effort, mais cela passe aussi par une animation et des services de qualité.

C'est à cela que l'équipe municipale s'attache jour après jour, avec la précieuse collaboration des agents communaux et des associations que je salue et remercie.

L'année 2015 sera l'année d'un gros, d'un très gros investissement ici à Villaines-la-Juhel. Il s'agit de travaux de la voie de contournement qui débiteront au printemps. Près de 5 millions d'euros y seront consacrés. Inutile de dire que la commune seule n'aurait jamais pu porter un tel investissement. La solidarité départementale et intercommunale jouera donc pleinement son rôle puisque la commune ne participera qu'à hauteur d'1 million d'euros.

Ainsi, d'autres projets pourront être réalisés et j'ai bon espoir que nous puissions dans quelque temps, nous donner rendez-vous sur le donjon, ce fleuron de l'histoire locale et haut lieu de notre ville.

Soyons confiants en l'avenir.

Bonne année 2015 à toutes et à tous.

**Daniel LENOIR, Maire**

*Président de la Communauté*

*de communes du Mont des Avaloirs*

## Les Principales décisions prises au Conseil

L'entreprise LOCHARD BEAUCE a été retenue pour réaliser les travaux de voirie suivants :

- l'aménagement de la rue du Fresnes pour un montant de 25 334.00 € H.T.
- les réfections de voirie (place et rue du Château, rue du donjon, rue de Bel Air, rue des Loges,...) pour un montant de 17 100.00 € H.T.
- l'aménagement de sentiers pédestres (sentier des Perles, Le buisson vert, Coullion) pour un montant de 7 122.50 € H.T.

L'entreprise COPY CONCEPT, quant à elle, a été choisie pour la location et la maintenance des photocopieurs pour un montant annuel de 6 620.60 € H.T.

L'installation, sur des bâtiments communaux, d'équipements de télé-relevé dans le cadre du déploiement national de compteurs communicants gaz a été autorisée.

Le conseil municipal a également décidé de :

- vendre deux parcelles, d'une surface totale de 6 941 m<sup>2</sup>, à M. et Mme BEUCHER, pour un total de 3 470.50 €.
- d'acquérir, pour un montant de 7 000 €, la licence pour l'exploitation d'un débit de boissons de 4ème catégorie appartenant au Central Bar suite à sa cessation d'activité,
- de mettre à disposition de l'ADMR les locaux sis Place du Souvenir à titre gratuit.

La modification des limites de l'agglomération a été décidée ce qui permettra notamment de matérialiser deux passages piétons au niveau de la Grande Suraie et de Mazagran.

Le «Plan Local d'Urbanisme» sera transféré à la Communauté de communes du Mont des Avaloirs et un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal valant SCOT sera élaboré pour l'ensemble du territoire de la CCMA.

En ce qui concerne la fiscalité locale, le coefficient applicable aux tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité a été fixé à 8.50 pour l'année 2015.

Quant aux locaux à usage industriel ou artisanal et leurs annexes mentionnés au 3° de l'article L.331-12 du code de l'urbanisme ainsi que les commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 mètres carrés, les élus ont décidé de les exonérer de la taxe d'aménagement.

Toutes ces dispositions sont applicables à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

Les différents tarifs communaux (cimetière, location de salles et de matériels, marché,...), ont, quant à eux, été maintenus à leur niveau de 2014.

Le conseil municipal a aussi accordé des subventions :

- pour la classe de neige de l'école primaire Henri SCHMITT à hauteur de 230 € pour les élèves domiciliés à VILLAINES LA JUHEL et de 130 € pour les autres,
- pour l'association 4 LLLL trophy pour son raid 2015 pour un montant de 300 €.

Le conseil a également tenu son Débat sur les Orientations Budgétaires (DOB) qui se concrétisera par le vote du budget primitif de la commune en février-mars 2015 (voir article ci-dessous).

## Séminaire des élus et débat d'orientation budgétaire

Le samedi 15 novembre dernier les élus se sont retrouvés au gîte des Perles afin de réfléchir ensemble aux priorités du mandat qui leur a été confié par les Villainais.

Cette journée fructueuse a permis aux conseillers municipaux d'appréhender la situation financière de la commune, de définir des perspectives d'avenir pour Villaines-la-Juhel, d'envisager des investissements et des axes de développement pour les 5 prochaines années.

Ce travail de réflexion a également permis d'alimenter le débat d'orientation budgétaire (DOB) qui a eu lieu lors du conseil municipal du 17 novembre 2014 bien que la commune ne soit pas tenue de l'organiser. Ce DOB permet en effet de fixer un cap et de définir les priorités qui seront affichées dans le budget primitif 2015.

Lors de ces échanges et pour l'année 2015, les orientations suivantes ont été définies :

- \* pas d'augmentation des impôts locaux dans la mesure où les taux actuels sont déjà élevés et qu'une augmentation de la fiscalité locale ne constitue pas un levier très important pour la commune,
- \* pas d'augmentation trop importante du niveau d'endettement de la commune,
- \* augmentation de l'autofinancement en mutualisant des moyens notamment avec les communes du territoire et la communauté

de Communes du Mont des Avaloirs, et en recherchant des pistes d'économies sur les charges de fonctionnement de la commune.

Il est projeté, compte tenu de la capacité d'investissement de la commune, de réaliser cette année différents investissements et notamment :

- Des travaux routiers (voie de contournement, rue du Petit Etang et travaux de voirie divers)
- Des travaux d'accessibilité pour le donjon, lieu phare de la commune,
- Des travaux dans divers bâtiments communaux (dojo, salle du conseil municipal,...),
- Des achats d'équipements divers et de matériel informatique,
- Des actions de soutien pour favoriser le développement économique.



## Beaucoup d'ambiance aux festivités de fin d'année

*La nouvelle formule appliquée au Salon d'hiver et au marché de Noël a convaincu les visiteurs comme les participants. Avec 250 exposants et une affluence fournie dans les rues de la commune, l'édition 2014 de la Foire de la Saint-Nicolas a elle aussi été une réussite.*



Le 1<sup>er</sup> week-end de décembre, la Foire de la Saint-Nicolas, le Salon d'hiver et le marché de Noël ont attiré de nombreux visiteurs, souvent venus en famille.

Une trentaine d'exposants venus de tout le département pour le Salon d'hiver et 37 pour le marché de Noël... soit deux fois plus de stands que d'habitude ! La présidente de l'association des artisans et commerçants villainais (ACV), Muriel BOUVET, a de quoi se réjouir. D'autant que les retours des nombreux visiteurs, comme des participants professionnels, ont été excellents. « D'après le questionnaire de satisfaction que nous avons diffusé, 99 % des exposants souhaitent revenir l'an prochain », se félicite-t-elle. La volonté de bien distinguer le Salon d'hiver et le marché de Noël en les organisant à l'intérieur de la salle omnisports pour le premier, et sous un chapiteau monté juste à côté pour le second, a fait recette.

### Une qualité d'accueil très appréciée

Parmi les exposants du Salon d'hiver 2014 se trouvaient bien sûr des fidèles que l'ACV et la municipalité tiennent à remercier, mais aussi de jeunes artisans récemment installés, ou encore le Crédit Mutuel. « Les professionnels ont enregistré un bon nombre de prises de contact, relate Muriel BOUVET. Ils ont aussi beaucoup apprécié l'ambiance et la façon dont ils ont été reçus. » « Nous sommes une petite commune, mais avec un état d'esprit, un accueil qui font la différence », analyse Denis CHURIN. L'adjoint aux affaires économiques tient à saluer le dynamisme et l'investissement de l'ACV pour la réussite de ces événements. « La municipalité souhaite accompagner autant que possible les forces vives. C'est pourquoi elle a notamment couvert les frais engagés pour le chapiteau, et contribué à financer la publicité réalisée dans la presse en amont » développe-t-il.

## Des animations plébiscitées et des projets



Muriel BOUVET, présidente de l'ACV, et Denis CHURIN, adjoint aux affaires économiques.

Les animations gratuites proposées lors de ce grand week-end de fête ont rencontré un grand succès. L'atelier maquillage et sculpture sur ballons à la salle omnisports n'a pas désempé, plus de 150 photos avec le Père Noël ont été réalisées au marché de Noël, et les balades en calèche assurées par Jean-Luc BOURG, du Pot au Lait, ont tellement

plu que le circuit a dû être légèrement raccourci. Toutes ces animations devraient donc être reconduites.

Les idées de nouveautés pour 2015 ne manquent cependant pas.

Denis CHURIN et Muriel BOUVET réfléchissent notamment à l'organisation d'une soirée le jour de la Foire Saint-Nicolas, peut-être autour d'un grand pot-au-feu. Le repas pourrait être suivi d'un feu d'artifice en partenariat avec les forains. Denis CHURIN envisage par ailleurs d'étoffer l'événement avec une foire à la volaille.

Le marché de Noël et le Salon d'hiver devraient continuer à être organisés au sein d'espaces séparés sur le site de la salle omnisports, mais peut-être dans une configuration différente, afin d'améliorer les conditions de tenue du marché de Noël.

## Une grande fête en préparation pour le 20 juin

**Le samedi 20 juin prochain sera une journée de réjouissances complète entre la Fête de la musique organisée par le Comité des fêtes, et le vide-greniers émaillé d'animations (exposition de voitures anciennes, interventions de l'école de cirque de Fresnay-sur-Sarthe...) proposé par l'ACV. Pensez à réserver cette date sur vos agendas !**

# Cérémonie des Vœux

## Une dynamique communale et intercommunale

**Le maire, Daniel LENOIR, a évoqué lors des vœux, le 16 janvier, les principaux projets qui intéresseront notre commune et, plus largement, notre communauté de communes dans les mois à venir.**

Quelques jours seulement après l'attentat à Charlie Hebdo et la prise d'otages perpétrés à Paris, Daniel LENOIR a d'abord tenu à revenir sur les événements qui ont bouleversé la France entière. « *La meilleure manière de répondre à ces fous, c'est de continuer de faire vivre notre démocratie. C'est ce que nous faisons aujourd'hui* », a-t-il déclaré avec émotion avant de proposer une minute de silence.

Après ce temps de recueillement, Daniel LENOIR a abordé l'avenir en assurant les Villainais « *de la mobilisation de toute l'équipe municipale à leur service* ». Parmi les



Parmi les 250 personnes réunies à la salle polyvalente, une délégation allemande et notamment le maire de Bad Liebenzell, Dietmar FISCHER, ici à côté du député Guillaume GAROT.

projets les plus proches dans le temps, le premier magistrat a mentionné la réfection de la voirie, l'aménagement de la rue du Petit Étang, et les travaux de la voie de contournement qui vont débiter au printemps. « *Nous allons contribuer de manière très significative au financement de ce chantier aux côtés de la Communauté de communes et du Conseil général* », a-t-il souligné.



### « N'augmenter les impôts sous aucun prétexte »

Le conseil municipal s'est également fixé pour priorités l'aménagement du donjon dès 2015 (voir l'encadré), et pour les années suivantes l'isolation du groupe scolaire Henri-Schmitt, l'aménagement du centre-ville et une réflexion sur l'agrandissement de la salle polyvalente. Ce, avec la volonté de « *n'augmenter les impôts sous aucun prétexte* ».

Déplorant la baisse de la démographie depuis quelques années, le maire a pointé l'opportunité que représentait la jeune Communauté de communes du Mont des Avaloirs (CCMA) pour impulser un nouvel élan au territoire. Notamment via le dispositif national des « *territoires à énergie positive et croissance verte* », pour lequel la CCMA vient d'être retenue, et qui devrait générer des emplois locaux.

## Peut-être une solution pour le donjon

Le mécénat populaire pourrait constituer une piste pour aménager le donjon et le rendre accessible à tous en toute sécurité. La motte féodale, dont le sol est particulièrement instable, nécessite en effet des travaux importants et coûteux. Via la Fondation du patrimoine, il serait possible de financer une partie des travaux grâce à une souscription.

Concrètement, la Fondation gèrerait les dons des Villainais et, sous condition d'une mobilisation suffisante, ajouterait 1 euro à chaque euro récolté pour soutenir le projet. « *Chaque habitant pourrait ainsi dire que le donjon est un peu à lui* », a résumé Pascal CAILLAUD lors des vœux.

## Des Villainais à l'honneur

Plusieurs Villainais se sont vu remettre une distinction à l'occasion des vœux de la municipalité :

- la médaille de la Ville pour Claude BUCHET, Christian BULLOT, Isabelle CHEVEREAU, Daniel MORIN, Chantal MOUSSAY et Guy SOUTIF qui s'étaient vus remettre une distinction au cours de l'année 2014.

- la médaille d'honneur pour Michel LEMAITRE (médaille de vermeil pour 30 ans au service de la commune) et Eric NOËL (médaille d'or pour 35 ans au service de la commune).

- un bon d'achat dans les commerces villainais pour deux talentueux jeunes sportifs : le judoka Thomas LAUNAY, 16 ans, et la cavalière Annouck SCHMITT, 15 ans.



- le Prix du Colibri à Moïse et Bernadette DUTERTRE, pour les remercier de l'extraordinaire travail de nettoyage qu'ils ont réalisé dans le clocher à l'intérieur de l'église. Cette nouvelle récompense a été créée par la municipalité afin de rendre hommage aux Villainais qui, à leur échelle, apportent une contribution essentielle à la collectivité.

Vous retrouverez les manifestations et événements ponctuels ainsi que toutes les informations sur le site officiel de la mairie :

[www.villaines-la-juhel.fr](http://www.villaines-la-juhel.fr)

## Une blanchisserie sociale et solidaire

Études et Chantiers, organisme d'insertion par l'activité économique, a lancé début novembre une activité blanchisserie. La Blanchisserie des Avaloirs lave, sèche et repasse le linge d'entreprises, de collectivités et d'associations, et propose aux particuliers un service de repassage à la pinière ainsi que le nettoyage de leurs couettes, oreillers, etc. « *La Communauté de communes nous a sollicités pour proposer un projet à destination du public féminin et travailler sur les freins à l'emploi qu'il rencontre. L'idée d'une blanchisserie nous a semblé pertinente car il n'y en avait plus sur le territoire* », explique Hélène OLIVIER, coordinatrice de l'atelier. Partenaire privilégié de l'association, la Communauté de communes du Mont des Avaloirs a mis à sa disposition des locaux et assuré leur aménagement afin d'accueillir l'activité.

L'association Études et Chantiers est implantée physiquement à Villaines-la-Juhel depuis fin 2012 autour d'un chantier d'insertion axé sur l'environnement (entretien et aménagement d'espaces naturels) et le bâtiment (rénovation, avec pour spécialité le bâti ancien). « Il n'est pas question de concurrencer les entreprises du



La Blanchisserie des Avaloirs emploie déjà 14 personnes.  
Elle est ouverte du lundi au vendredi de 8h à 17h.

secteur, mais de venir en complément, précise Étienne POUPINET, coordinateur de l'activité. Nous faisons tout ce qui est second œuvre - enduits, murets en pierres sèches... - mais ni la charpente, ni la plomberie, ni l'électricité. » L'objectif restant, à chaque fois, de permettre à des personnes éloignées de l'emploi de retrouver une dynamique professionnelle.

**Études et Chantiers** : ZA de la Boorie. Pour l'activité blanchisserie, contacter Hélène OLIVIER au 06 16 40 00 58, et pour l'activité environnement et bâtiment, Étienne POUPINET au 06 19 45 12 87.



## Un nouveau couple de dentistes

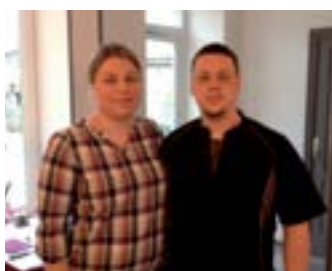
Carmen et Marian LAPADATU, âgés respectivement de 42 et 43 ans, ont pris la suite des Drs Joëlle et Philippe BELLOLI, désormais retraités. Originaires de Roumanie, les Drs LAPADATU ont choisi de s'établir à Villaines-la-Juhel après avoir visité un grand nombre de cabinets dans la région. « *Il nous fallait deux fauteuils, explique Marian LAPADATU. Et nous souhaitons choisir une ville pas trop grande afin d'être réellement utiles aux habitants.* »

**Drs Carmen et Marian LAPADATU, chirurgiens-dentistes** : 21 bis, rue Jules-Doitteau, tél. 02 43 03 23 77.

## Un réparateur de matériel informatique

Ordinateurs (Mac ou PC), smartphones, tablettes, consoles de jeux... Consept-Fi répare le matériel informatique des professionnels et des particuliers sur un rayon de 40 km autour de Villaines-la-Juhel. Créée début 2012 à Loupfougères, l'entreprise a emménagé sur notre commune en septembre 2014, en même temps que son gérant, Frédéric VAUMOUSSE.

**Consept-Fi** : tél. 06 47 20 58 74. Du lundi au vendredi de 9 h à 19 h 30, et le samedi de 9 h à 15 h 30. Courant février, l'entreprise doit ouvrir un local au lieu-dit Bellevue.



## Changement dans la continuité au Saint-Georges

L'hôtel-restaurant-traiteur Le Saint-Georges a été repris en septembre par Romain et Camille GARNIER. Le jeune couple propose une restauration traditionnelle et, une fois par mois, des soirées à thème (fruits de mer, Saint-Valentin...). Côté traiteur, l'établissement assure tout type d'événements, aussi bien dans sa salle que sur d'autres sites ou via des plats à emporter. L'hôtel compte 6 chambres.

**Le Saint-Georges** : 2, rue de Mayenne. Restaurant ouvert les midis du lundi au vendredi, et sur réservation pour les groupes les soirs et week-ends. Tél. 02 43 03 38 22, restaurant.lestgeorges@yahoo.fr

# Des associations aux côtés des plus démunis

**Les associations caritatives de la commune travaillent en complémentarité pour soutenir les personnes en difficulté de Villaines-la-Juhel et des communes environnantes. Zoom sur leur action essentielle.**

## Secours Populaire : une aide tout au long de l'année

Le Secours populaire assure plusieurs missions. Dans son vestiaire, on trouve d'abord des vêtements et des chaussures en bon état pour homme, femme, enfant, à 2 € pour la plupart. Mais aussi des jouets, des meubles, de la vaisselle... « *Nous revendons à bas prix ce que l'on nous donne, explique Jacky LEGRAS, secrétaire général du comité de Villaines-la-Juhel. Ces ventes, ouvertes à tous, nous permettent de financer d'autres actions, comme nos deux sorties annuelles pour les bénéficiaires.* »

### Inscriptions confidentielles

Les 17 bénévoles du Secours populaire prodiguent également, 10 mois sur 12 (sauf en juillet-août), une aide alimentaire à partir de produits majoritairement fournis par la Banque alimentaire, Super U Villaines (hors campagne des Restos) et les différentes journées de collecte. L'an dernier, 140 foyers (383 personnes) en ont bénéficié. « *Des demandeurs d'emploi, des retraités, des familles où seul l'un des parents travaille à mi-temps...* », détaille Jacky LEGRAS.



Gilles BLANCHE et Jacky LEGRAS, secrétaire administratif et secrétaire général du comité local du Secours populaire.

Les inscriptions, basées sur un examen de ressources, sont strictement confidentielles. En 2014, le nombre des bénéficiaires a augmenté de 8 %. Presque une « pause » après les + 45 % de 2013.

Jusqu'à fin février, il est possible d'aider le Secours populaire en participant à la tombola Don'actions.

**Secours populaire français** : 1, rue des Acacias, Tél. 06 70 46 41 14. Vestiaire ouvert les mardis et jeudis de 13 h 30 à 16 h 15. Pour l'aide alimentaire, constitution de dossier nécessaire.

## Des besoins en dons et en bénévoles

Les particuliers et entreprises peuvent, toute l'année, faire des dons en nature (denrées, jouets, vêtements...) ou pécuniaires directement aux associations locales. Elles ont par ailleurs grand besoin de bénévoles pour renouveler leurs équipes.

## Restos du Cœur : de nouveau en campagne

Dans le chaleureux « coin café » des Restos de Villaines-la-Juhel, les bénévoles se mêlent aux personnes venues chercher leur colis alimentaire, sous le regard pétillant d'un Coluche peint par l'une d'elles. « *Certaines personnes arrivent ici en pleurant, ou presque. On s'arrange pour qu'elles repartent contentes* », sourit Dominique, un bénévole.

90 foyers (210 personnes) sont actuellement aidés. « *L'appauvrissement des gens se voit au fait qu'ils restent*



Une partie de la vingtaine de bénévoles des Restos.

*de plus en plus d'une année sur l'autre* », déplore Christine CANVA, co-responsable du centre avec Jacqueline LE BON.

### Approvisionnements multiples

Les denrées des colis proviennent de sources multiples : dons reçus par les Restos, opération « caddie » annuelle (les 6 et 7 mars 2015), Banque alimentaire, aide européenne... Le Super U, les artisans boulangers et quelques producteurs de Villaines apportent aussi leur contribution.

La campagne d'hiver des Restos, démarrée fin novembre, s'arrêtera mi-mars. Depuis deux ans, le centre de Villaines continue à assurer ses distributions au-delà de cette date. « *Nous n'avons pas encore pris de décision ferme pour cette année, mais nous arrêterons au plus tard fin juin* », prévient Christine CANVA.

**Restos du Cœur** : 1, rue des Acacias. Distribution alimentaire les mardis de 9 h 30 à 11 h et les jeudis de 13 h 30 à 16 h (examen de ressources préalable). Tél. : 02 43 03 41 28 (aux mêmes horaires).

## Secours catholique : la gestion d'urgence

Le Secours catholique gère l'aide d'urgence sur sollicitation des assistantes sociales du secteur. « *Cette aide vise souvent des personnes qui viennent d'arriver dans la région, précise Roland RENARD, animateur de l'équipe paroissiale du Secours catholique. La plupart de nos interventions consiste à faire quelques courses avec elles afin de les dépanner.* » Derrière, un bénévole (l'équipe en compte une dizaine) rend visite aux personnes concernées, pour faire le point. 25 foyers ont ainsi été aidés en 2014. Le Secours populaire et les Restos du Cœur prennent le relais pour l'aide régulière.

**NB : le Secours catholique intervient uniquement sur demande d'une assistante sociale. Pour faire un don, tél. 02 43 03 26 59.**



Vous retrouverez les manifestations et événements ponctuels ainsi que toutes les informations sur le site officiel de la mairie :

[www.villaines-la-juhel.fr](http://www.villaines-la-juhel.fr)

## Valérie CRÉTON : une vocation venue au fil du temps

Bretonne d'origine, la nouvelle principale du collège public Les Garettes (et également de celui de Bais) ne se destinait pas spécialement à l'Éducation nationale. C'est en découvrant la joie de voir des jeunes s'épanouir qu'elle a trouvé sa voie.

« Vous donnez - et vous recevez aussi des élèves - et puis peu à peu, des choses se passent, des déclics se font. » Voilà le moteur de Valérie CRÉTON, 43 ans. Elle qui aide aujourd'hui les collégiens dans leur choix d'orientation avoue ne pas avoir eu, jeune fille, d'objectif professionnel clair. Durant ses études de commerce, elle travaille comme surveillante puis est amenée à donner des cours de vente en lycée professionnel en tant que maître auxiliaire. Une simple opportunité, au départ. « Au fil de ces expériences, j'ai rencontré différentes personnes qui m'ont encouragée à continuer. Et petit à petit, j'ai compris que je me sentais bien dans le rôle d'enseignante. J'aimais les échanges avec les élèves, le dynamisme et l'imagination qu'il faut pour rendre un cours vivant. En fait, je n'ai jamais vraiment posé mon cartable », sourit-elle.

Valérie CRÉTON passe donc le concours interne du Capet (Certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique) pour devenir professeur d'économie et de gestion commerciale. Une matière qu'elle enseigne durant 15 ans à Cherbourg.

## Isabelle CHEVEREAU : l'enseignement, un amour d'enfance

Pour Isabelle CHEVEREAU, directrice du collège privé Saint-Nicolas depuis 2010, « l'enseignement est le plus beau métier du monde - à condition d'être passionné ! ». C'est clairement son cas. Une vocation née... sur les bancs de l'école, dans sa Sarthe natale.

Lorsqu'elle évoque l'institutrice qui lui a transmis le feu sacré, Isabelle CHEVEREAU déborde encore, à 50 ans, d'admiration : « cette femme avait une façon d'expliquer... Quand on sortait de classe, on avait tout compris ». De cette « maîtresse à penser », Isabelle CHEVEREAU a hérité la conviction « que tous les élèves ont envie d'apprendre » et peuvent progresser, « pourvu qu'on les emmène ». Sans doute la raison pour laquelle elle s'est, durant dix ans, spécialisée en dyslexie, époque où elle est également devenue formatrice. Aujourd'hui, elle reçoit les élèves autant pour les sanctionner que pour les féliciter.

Cette prof amoureuse de son métier a pourtant bien failli bifurquer vers un autre secteur, l'environnement, à la fin de ses études de géographie. De sa maîtrise en rudologie (étude du traitement des déchets), Isabelle CHEVEREAU conserve un goût immodéré pour la récup' et le bricolage « dès qu'elle a un peu de temps libre ».

### Femme orchestre

Les « heures perdues » sont à vrai dire la bête noire de cette maman de trois grandes filles - des jumelles de

### Une vision globale de l'établissement

Les postes de personnel de direction l'appellent pour « la vision plus globale qu'ils offrent d'un établissement scolaire », et quelque part aussi des élèves. Après avoir été 4 ans principale adjointe d'un collège à Sablé-sur-Sarthe, Valérie CRÉTON, dont le mari est mayennais, demande à rejoindre notre département. Et fait sa rentrée à Villaines-la-Juhel en septembre 2014.

Parmi les 227 élèves des Garettes se trouve sa fille de 13 ans - et bientôt son fils de 10 ans. La famille se sent bien à Villaines, et Valérie y a retrouvé ce qui l'a toujours motivée : « je rencontre pas mal d'élèves en face à face. Et quand j'ai un petit sourire sur la cour... j'ai l'impression d'avoir participé à quelque chose ».



Valérie CRÉTON décrit Les Garettes comme « une petite organisation très active, dynamique, un collège beau et agréable à vivre ».

22 ans et une petite dernière de 18 ans. Toujours prof d'histoire-géo (10 heures de cours par semaine) Isabelle CHEVEREAU fait chaque jour la route depuis Laval, où elle habite, pour retrouver ses 170 collégiens. Elle emploie ces trajets à réfléchir à tel ou tel problème, projet... bref, à avancer.

Hyperactive, Isabelle CHEVEREAU ? C'est peut-être en ayant à gérer les cours d'une 6<sup>e</sup>, une 5<sup>e</sup>, une 2<sup>de</sup> et une Terminale (l'un de ses premiers postes) tout en allaitant deux bébés qu'elle a développé des talents de femme-orchestre... Son énergie incroyable, son optimisme à toute épreuve et son approche profondément humaniste de la pédagogie forcent en tout cas le respect.



Isabelle CHEVEREAU a connu Saint-Nicolas en tant que « simple prof » de 1996 à 2000.

Elle apprécie énormément « le côté convivial, familial » de l'établissement.